

Revue générale de droit



Marie-Andrée Miquelon, *Pourquoi préparer un mandat ? Tout ce que vous devez savoir sur le mandat en prévision de l'incapacité et les régimes de protection*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, 54 pages, ISBN 2-89127-319-2

Hélène Ouimet et Pierre Laporte, *Travail plus : Le travail et vos droits*, 2^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, pagination par cours — 13 cours, ISBN 2-89127-315-X

André Paysant, *Finances locales*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Droit Fondamental, 1993, 554 pages, ISBN 2 13 046152 2

Gabrielle Perrault Martin, *Le secrétariat en droit corporatif : simple et accessible!*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 376 pages, ISBN 2-920831-38-0

Francis Rigaldies (sous la direction de), G. Gélinas (avec la collaboration de) *Le Traité de Maastricht : des Communautés à l'Union européenne*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1994, 121 pages, ISBN 2-89400-039-1

Louise Verschelden, *La preuve et la procédure en arbitrage de griefs*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1994, 310 pages, ISBN 2-89127-298-6

Virginie Chan Sui Hing, Marc Doyon et Richard Fridman

Volume 26, numéro 3, septembre 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035891ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035891ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chan Sui Hing, V., Doyon, M. & Fridman, R. (1995). Compte rendu de [Marie-Andrée Miquelon, *Pourquoi préparer un mandat ? Tout ce que vous devez savoir sur le mandat en prévision de l'incapacité et les régimes de protection*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, 54 pages, ISBN 2-89127-319-2 / Hélène Ouimet et Pierre Laporte, *Travail plus : Le travail et vos droits*, 2^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, pagination par cours — 13 cours, ISBN 2-89127-315-X / André Paysant, *Finances locales*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Droit Fondamental, 1993, 554 pages, ISBN 2 13 046152 2 / Gabrielle Perrault Martin, *Le secrétariat en droit corporatif : simple et accessible!*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 376 pages, ISBN 2-920831-38-0 / Francis Rigaldies (sous la direction de), G. Gélinas (avec la collaboration de) *Le Traité de Maastricht : des Communautés à l'Union européenne*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1994, 121 pages, ISBN 2-89400-039-1 / Louise Verschelden, *La preuve et la procédure en arbitrage de griefs*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1994, 310 pages, ISBN 2-89127-298-6]. *Revue générale de droit*, 26(3), 517–521. <https://doi.org/10.7202/1035891ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

NOTULES

Marie-Andrée MIQUELON, *Pourquoi préparer un mandat? Tout ce que vous devez savoir sur le mandat en prévision de l'incapacité et les régimes de protection*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, 54 pages, ISBN 2-89127-319-2.

L'auteure débute son exposé en traitant du mandat en prévision d'incapacité. Elle discute ainsi des questions telles que « Qu'est-ce que le mandat en prévision de l'incapacité? », « Pourquoi préparer un mandat? », « Qui peut préparer un mandat? », « Comment devez-vous procéder? », et « Que doit contenir votre mandat? ». Elle parle aussi des conséquences lorsqu'un mandat n'est pas clair, lorsque le « mandat ne suffit pas à assurer votre protection », lorsque « vous devenez inapte » et lorsque « vous redevenez apte ». Elle traite aussi du mandataire et plus particulièrement des cas où « votre mandataire n'assume pas correctement ses obligations » et où « votre mandataire s'est mal occupé de vos affaires ».

Elle continue son exposé avec les régimes de protection en définissant ce que c'est un régime de protection. Elle parle du début des procédures, de « qui peut demander l'ouverture d'un régime de protection? » et de la « prodigalité est-elle un motif d'ouverture d'un régime de protection? ». L'auteur traite en outre du régime qui varie selon le degré d'incapacité, du cas où « vous êtes soumis à un régime de protection ». Elle traite aussi des cas particuliers tels que lorsque « votre protecteur n'assume pas correctement ses obligations », « les régimes de protection sont-ils révisés périodiquement? », « vous redevenez apte » et « si votre protecteur s'est mal occupé de vos affaires ».

L'auteure termine son exposé en traitant du consentement aux soins. Elle étudie particulièrement le cas où « vous n'êtes pas en état de consentir aux soins requis par votre état de santé ». Elle continue en nous disant « qui peut consentir à votre place », si vous devez quand même être consulté, et « si votre protecteur consent aux soins, mais que vous les refusez catégoriquement ». Elle termine en nous parlant du refus de traitement.

M^e Marie-Andrée Miquelon réussit à rendre l'œuvre le plus clair possible pour ses lecteurs car tout est bien exposé systématiquement. De plus, elle inclut à la fin de son œuvre un modèle de mandat en prévision de l'incapacité.

Virginie Chan SUI HING

Hélène OUMET et Pierre LAPORTE, *Travail plus : Le travail et vos droits*, 2^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, pagination par cours — 13 cours, ISBN 2-89127-315-X.

Travail plus : Le travail et vos droits est un manuel d'apprentissage pour les débutants qui n'ont aucune connaissance en droit du travail. C'est un document écrit à l'occasion d'un cours télévisé — dont chaque cours correspond à une émission. Après chaque « cours » se trouvent des exercices pratiques suivis des réponses.

Les auteurs qui enseignent le droit du travail au département des Sciences administratives de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, M^e Laporte étant également arbitre de griefs, ont divisé leur œuvre en treize cours. Le premier cours parle de l'entrepreneur indépendant en nous introduisant à la notion de *subordination*, en nous parlant de la propriété des outils de travail ainsi que de la possibilité de faire des profits et les risques de pertes, et en nous donnant des cas d'application.

Le deuxième cours nous encadre la législation du travail (par le biais de tableaux qui énoncent le nom de la loi ainsi qu'une brève description de leur objet) et le partage des compétences (les auteurs nous donnent un aperçu historique de ce partage et nous parlent de l'entreprise fédérale et de certaines conséquences de ce partage). Les tribunaux administratifs et de droit commun sont aussi traités dans ce cours avec des tableaux explicatifs.

Le troisième cours se consacre au contrat individuel de travail et fait le tour de toutes les questions y afférent, telle que sa

formation, sa forme, sa durée et sa fin. Il énonce aussi les obligations de l'employeur et du salarié, les conditions de travail et les recours fondés sur le contrat de travail.

Le quatrième cours, quant à lui se concentre sur la *Loi sur les normes du travail* en mentionnant son champ d'application, les diverses normes (notamment, le salaire, la durée du travail, les congés, l'avis de cessation d'emploi ou de mise à pied, ses effets), les pratiques interdites, les recours et les poursuites pénales.

Du cinquième au dixième cours, les auteurs analysent le *Code du travail*. Le cinquième cours est une introduction à cette loi; le sixième parle de l'accréditation; le septième des conséquences de l'accréditation; le huitième de la négociation collective; le neuvième des moyens de pression et le dixième de la convention collective et son application.

Le onzième cours étudie les régimes spéciaux tels que la *Loi sur les décrets de convention collective*, la *Loi sur les relations du travail*, la *formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, la négociation collective, la convention collective, la commission de la construction, les services publics et les secteurs public et parapublic, entre autres.

Le douzième cours se concentre sur la santé et la sécurité au travail en nous parlant premièrement de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Il nous expose son champ d'application ainsi qu'une description des différents droits et obligations du travailleur et de l'employé. En second lieu, la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* est étudiée. On découvre notamment son champ d'application et les différentes indemnités disponibles.

Enfin, le treizième cours conclut avec les droits et libertés de la personne. Celui-ci est consacré à l'étude des chartes (de la discrimination, du harcèlement, des programmes d'accès à l'égalité et des recours).

Cette œuvre est très structurée et est écrite d'une façon telle qu'elle facilite l'apprentissage de l'étudiant ou de l'étudiante. Les notions importantes sont mises en relief dans la marge de droite où se trouvent aussi les notes. Ces dernières réfèrent la plupart du temps aux articles de lois ainsi qu'à la jurisprudence. À la fin de chaque cours, on retrouve une bibliographie. De plus, ce manuel comprend un

tableau des abréviations ainsi qu'une liste de définitions des mots clés. C'est un livre fortement recommandé.

Virginie CHAN SUI HING

André PAYSANT, *Finances locales*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Droit Fondamental, 1993, 554 pages, ISBN 2 13 046152 2.

Finances locales est composé d'un chapitre préliminaire et de quatre parties. La première partie s'intitule Les choix budgétaires, la deuxième, La procédure budgétaire, la troisième, Les ressources des collectivités locales et la quatrième, L'expression des diversités financières locales.

Le chapitre préliminaire, « Finances locales et libre administration des collectivités territoriales » est divisé en deux sections. La première nous présente les limites générales du pouvoir du législateur et la deuxième, des limites du pouvoir du législateur en matière de finances locales.

La première partie est subdivisée en deux chapitres. Le premier intitulé « Les contraintes de présentation des choix budgétaires » traite du cadre budgétaire et comptable, des documents budgétaires et comptables, des principes budgétaires et de la réforme des comptabilités locales. Le deuxième chapitre, « Les espaces de liberté en matière de choix budgétaires », traite plutôt des espaces de liberté en matière de ressources, de dépenses et de gestion.

La deuxième partie est subdivisée en trois chapitres. Le premier, « La préparation et l'adoption des budgets locaux » parle de la préparation du budget, de son adoption et de la publicité des documents budgétaires. Le deuxième, « L'exécution des budgets locaux », traite de l'exécution administrative et comptable des budgets locaux ainsi que de l'exécution financière des budgets locaux. Le troisième chapitre, « Les contrôles *a posteriori* de l'exécution des budgets locaux » étudie le contrôle juridictionnel des comptes, le contrôle administratif de la gestion et du contrôle politique.

La troisième partie, Les ressources des collectivités locales est divisé en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, « Les impôts locaux », l'auteur analyse la croissance des impôts directs locaux, décrit le système y affé-

rent, critique ce système et répond à cette critique. Dans le deuxième, « Les recettes fiscales autres que les impôts directs locaux », l'auteur traite cette fois-ci des taxes facultatives pouvant être instituées par certaines catégories de collectivités locales, des taxes facultatives réservées à certaines collectivités, des taxes et impôts obligatoires pour lesquels les collectivités locales disposent d'une certaine autonomie, des droits de mutation à titre onéreux et finalement, des impôts obligatoires pour lesquels les collectivités locales n'ont aucune marge d'autonomie. Le troisième chapitre, « Les concours financiers de l'État », se concentre sur les points de vue divergents de l'État et des collectivités locales et des divers concours financiers de l'État aux collectivités locales. Le quatrième chapitre, « L'emprunt », étudie l'emprunt et l'investissement, le régime juridique de l'emprunt ainsi que son régime financier.

La dernière partie, L'expression des diversités financières locales, est divisée en quatre chapitres. « Les finances des régions » (chapitre 1) se consacre à l'évolution globale des budgets régionaux, à la situation budgétaire des régions métropolitaines, à l'analyse et à l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement des régions métropolitaines, à la situation budgétaire des régions d'outre-mer et au régime spécifique de la Corse. « Les finances des départements » (chapitre 2) étudie l'évolution globale des budgets départementaux, la structure des budgets départementaux métropolitains (sauf Paris) et la structure budgétaire des départements à statut dérogatoire. « Les finances des communes » (chapitre 3) parle de la situation financière des communes métropolitaines de moins de 10 000 habitants, des communes métropolitaines de plus de 10 000 habitants et des communes d'outre-mer. Finalement, « Les caractéristiques budgétaires, financières et fiscales des groupements de communes » (chapitre 4) étudie la croissance des budgets des groupements, la multiplicité des spécificités et le régime fiscal et financier des nouveaux organismes de coopération locale.

L'auteur conclut en parlant des finances locales et l'Europe.

Comme toutes les autres œuvres de la Collection droit fondamental, cette dernière est tout aussi bien structurée. Elle comprend un tableau des sigles utilisés, un index et une table des matières.

Virginie CHAN SUI HING

Gabrielle PERRAULT MARTIN, *Le secrétariat en droit corporatif: simple et accessible!*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 376 pages, ISBN 2-920831-38-0.

L'auteure, elle-même secrétaire, considère son volume comme un complément aux livres de références de Maurice et Paul Martel regroupés sous le titre : *La compagnie au Québec — Les aspects juridiques*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée. Son volume s'adresse principalement aux secrétaires qui ont besoin d'informations et d'exemples concrets pour des questions courantes dans la pratique du droit corporatif.

Le volume se divise en 7 chapitres : constitution en compagnie, organisation d'une compagnie, mise à jour annuelle d'une compagnie, la continuation d'une compagnie sous la partie 1A, la fusion des compagnies, la dissolution des compagnies et finalement les diverses résolutions possibles par ordre alphabétique. Suit ce chapitre, une table des matières des diverses résolutions permettant ainsi une recherche plus rapide. On retrouve également à la fin du volume une liste de références des principales adresses nécessaires de même que les numéros de téléphone pour les organismes des gouvernements, une liste de tarifs des droits pour chacune des opérations et finalement une liste alphabétique des municipalités au Québec en indiquant à quel district judiciaire elles appartiennent. Les questions sont abordées selon les deux volets principaux : au provincial, partie Ia de la *Loi sur les compagnies* et fédéral, la *Loi sur les sociétés par actions*. La partie I au provincial a été mise de côté en raison de son caractère désuet. Pour chaque opération, l'auteure nous donne la procédure à suivre selon que l'on est une compagnie constituée en vertu de la loi provinciale ou de la loi fédérale : savoir ce qu'il faut faire et comment le faire dans chaque situation pour éviter les erreurs, le désordre et la confusion. Cette procédure est suivie des écrits nécessaires et de leur formulation adéquate sous forme d'exemples concrets. De plus, ce volume à anneaux avec feuilles mobiles permet la mise à jour ponctuelle des informations nécessaires en secrétariat du droit corporatif.

La grande qualité de cet ouvrage est de situer la dynamique du droit corporatif au plan pratique de façon très claire. Comme il est toujours bon de rechercher l'équilibre entre la théorie et la pratique, nous croyons qu'un

ouvrage comme celui-ci apporte une dimension nécessaire en droit corporatif. Un exercice qui simplifie et place les problèmes au niveau pratique par une auteure qui connaît bien le terrain. La consultation de cet ouvrage peut s'avérer très bénéfique, non seulement aux secrétaires mais à tous les juristes, parce qu'on y retrouve de façon concise les informations les plus essentielles pour la pratique du droit corporatif en dehors des situations contentieuses. Comme la prévention est souvent le meilleur moyen d'éviter les problèmes, la venue d'un ouvrage comme celui-ci ne peut être que bienvenue.

Marc DOYON

Francis RIGALDIES (sous la direction de), G. GÉLINAS (avec la collaboration de) *Le Traité de Maastricht : des Communautés à l'Union européenne*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1994, 121 pages, ISBN 2-89400-039-1.

This book is geared primarily towards students. It compiles six different works whose objective is to cast some light on the evolutionary process of economic integration that is presently taking place in Europe, as many sovereign countries are joining together to create what is currently referred to as the European Union.

The first article of this book entitled "L'Europe et la crise de l'unification" by Claude Nigoul, points to some of the difficulties that must be overcome in order to achieve a true union in Europe. The author notes that there are two types of crises that must be dealt with. The first such crisis exists at a national level. Certain countries must deal with internal problems that require quelling before the issues that face the European Community can be properly addressed. The second type of crisis referred to, is at the European Community level. Most notable amongst the problems that have arisen revolve around the European common currency. This poses a problem for certain member nations as it requires that they give up their national currency — a sign of a country's sovereignty. Thus, this article points out the obstacles that have been overcome and the pitfalls that still lie ahead in the attempt to proceed with a true European Union.

In a second text by Joël Rideau entitled "Vers l'Union européenne", the author presents a cursory view of the evolution of the

European mentality as regards the issue of a European union. As well, a brief analysis of what changes the Maastricht Treaty brings to the European Community is undertaken. This text concludes with a study of the jurisdiction of the European Community's institutions.

In a third article by Christiane Alibert, "La finalisation de la libre circulation des marchandises", the issue of a European free trade zone is discussed. An examination of the principles regarding this concept that are laid out in the Treaty of Rome, the Single European Act and the jurisprudence of the Court of Justice is undertaken by the author. More specifically, there is a particular emphasis on the prohibition from implementing any tariff legislation, quantitative restrictions on importations such as quotas, and any similar barriers that would have the same effect. In addition, this article canvasses the issues of the harmonization of legislation as regards the free circulation of goods, people and services. Finally, a brief look at the exceptions to the rule prohibiting quantitative restrictions is undertaken (s. 36 of the Treaty of Rome).

The fourth contribution to this book, "Quelques aspects de 'l'espace social européen'", by Christian Philip, deals with the social element surrounding the European Community. It is noted that in order to implement a complete European union that pertains not only to the business people and the merchants, but to the regular citizens of the various countries as well, the social element of the union has to be addressed. Thus the author of this article analyzes the Single European Act, the social charter on human rights and the Treaty of Maastricht, in an attempt to examine the social aspect of the situation.

The following article entitled "L'Europe, le droit, le juge et Maastricht" by Marie-Françoise Labouz deals with the issue of law and the courts as they apply to the European union. This study is accomplished by addressing how the courts can intervene in given situations as the national level and as regards the acts of the institutions of the European Community and what kinds of sanctions can be imposed. This text also addresses how the judges of the various member nations apply the European Community law. In a second part, the author undertakes an investigation of the way in which the courts in Europe have progressively regulated the Common Market. This is done by means of an analysis of perti-

nent jurisprudence. In concluding, the author studies the issue of conflicts between national constitutions and the constitution of the European community (the Court of Justice having ruled that the founding treaties that make up the European community constitute its constitution).

Finally, in the last essay by Raymond Barre, "Souveraineté, intégration et avenir des Communautés", the author attempts to illustrate the conditions and the setting in which the Maastricht Treaty was signed and how the European Community has become the European Union with the signing and ratification of this treaty. In concluding, Barre endeavours to explain the reason behind the monetary union in Europe and in so doing he analyzes the problems that such a union may raise and refutes some of the arguments that have been put forth regarding this concept.

This book is an informative guide detailing many interesting elements that pertain to a developing economic and political union. The European Union is the result of increased cooperation among its members whose goal it is to attain a higher degree of economic growth which could enable it to rival North America. This book has as its purpose to help one understand some of the underlying issues that presently face this Union and to assist in explaining the gradual evolution that has transformed the European Community into the European Union.

Richard FRIDMAN

Louise VERSCHOLDEN, *La preuve et la procédure en arbitrage de griefs*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1994, 310 pages, ISBN 2-89127-298-6.

Le tribunal d'arbitrage de griefs est un tribunal administratif quasi judiciaire créé par le *Code du travail* du Québec. En vertu de l'article 100.2 du Code, l'arbitre a discrétion pour appliquer le mode de preuve et la procédure qu'il juge appropriés à moins de stipulation contraire dans la convention collective. Bien entendu l'arbitre doit agir à l'intérieur des pouvoirs que lui confère la loi et respecter les règles de justice naturelle puisqu'il s'agit d'un tribunal administratif; mais pour le reste il a une grande marge de manœuvre. Ce volume donne essentiellement un portrait jurisprudentiel et doctrinal de la

preuve et de la procédure en arbitrage de griefs.

Le volume se divise en 13 chapitres et le plan suivi n'a pas pour effet de séparer la preuve et la procédure; en matière d'arbitrage de griefs ces deux notions ne sont pas aussi distinctes que devant les tribunaux judiciaires. L'auteure a plutôt opté pour une présentation chronologique des questions, c'est-à-dire suivant le déroulement habituel de l'arbitrage.

Ainsi, après un premier chapitre sur des notions générales, l'auteure aborde dans les chapitres subséquents : La préparation de l'audition, la procédure à l'audition et les objections préliminaires. Au cœur de l'ouvrage on retrouve des chapitres portant sur la preuve écrite, les témoignages, les privilèges, le oui-dire, la preuve extrinsèque, la preuve circonstancielle et la preuve matérielle. Les deux derniers chapitres traitent de la phase finale de l'arbitrage : Le délibéré et la décision.

Pour chaque sujet traité, l'auteure a donc référé autant que possible à la jurisprudence et à la doctrine pertinentes. Sans avoir la prétention d'être exhaustif, ce volume comprend un nombre impressionnant de références compte tenu de sa longueur; plus de 900 notes infrapaginales pour environ 240 pages de texte. De plus, à la fin de l'ouvrage, il y a un tableau d'une cinquantaine de pages où on reprend la jurisprudence déjà citée pour chaque chapitre et selon les thèmes abordés. Ce tableau est suivi d'une présentation de la doctrine citée et d'un index analytique assez substantiel facilitant la recherche des sujets à travers le volume.

Cet ouvrage a pour mission de donner l'état actuel du droit sur les questions de preuve et de procédure en arbitrage de griefs. Sans prétendre faire complètement le tour du sujet, l'auteure atteint l'objectif qu'elle s'était fixée; arriver à une meilleure cohérence et apporter un peu plus de sécurité juridique pour les parties en cause.

Marc DOYON